

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° AC1142

présenté par

M. Emmanuel Grégoire, M. Courbon, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey,
Mme Céline Hervieu, Mme Keloua Hachi, M. Proença et Mme Rouaux

à l'amendement n° AC1090 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« missions »

le mot :

« offices ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.